

PROGRAMME DÉTAILLÉ

ARCHITECTURE – JURIDIQUE ET MARCHÉS

Réf. AR06024 **NOUVEAU CCAG marchés privés NORME NFP 03001**

PUBLIC :

Architectes, Géomètres, Ingénieurs du bâtiment... ou toute personne souhaitant se former à la nouvelle norme des marchés privés.

PRÉ-REQUIS :

Avoir des notions en marchés privés ou marchés publics.

OBJECTIFS :

La formation nouvelle norme NFP 03001 a pour objectif de :
Maîtriser le nouveau CCAG des marchés privés et les objectifs fixés pour la réalisation des travaux.

DURÉE :

2 jours.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé en marchés publics et privés de travaux.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

LIEU DE FORMATION :

En stage ou en intra.

EFFECTIF :

De 1 à 16 personnes.

Date d'élaboration 07/10/21 Dernière mise à jour 07/10/21 Version : 1

Vous avez un besoin de formation sur le **NOUVEAU CCAG marchés privés NORME NFP 03001** ? Profitez de nos solutions formatives dédiées à vos besoins et adaptées à votre activité professionnelle. Nos formateurs sont des professionnels recrutés pour leur expérience professionnelle et leur expertise sur les techniques et les réglementations liées à la réponse aux appels d'offre sur les marchés publics et privés. Nos consultants traceront avec vous un programme ciblé sur les précisions de vos demandes.

Partout en France : Amiens, Angers, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Le Havre, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans, Paris, Perpignan, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Villeurbanne...

CONTENU

Le cadre juridique de la norme NFP 03001

- Déterminer, pour l'ensemble des acteurs, la nature juridique et la portée du nouveau CCAG / Travaux et des autres textes réglementaires applicables aux marchés de travaux.
- Identifier les dispositions adéquates à intégrer au CCAP pour prévenir les litiges susceptibles de survenir en cours d'exécution.
- Rédiger un CCAP / Travaux en cohérence avec le nouveau CCAG et les objectifs fixés pour la réalisation des travaux.

La nouvelle norme NFP 03 001

- Mesurer l'impact de la NORME NFP 03001 sur vos pratiques.
- Maîtriser étape par étape un marché privé de travaux.
- Gérer efficacement la préparation du marché.
- Maîtriser les règles de dévolution des marchés.
- Cotraitance/sous-traitance : évaluer risques et impacts.
- Gérer les modifications en cours de marché.
- Intégrer les mesures environnementales dans vos CCAP.
- Optimiser la gestion financière du marché.
- Sécuriser la fin du marché : prévenir et gérer les litiges.

Fin de formation

- Conclusions.
- Test de niveau et correction.
- Évaluation qualitative.
- Validation des acquis.
- Remise de l'attestation de formation.



formation dispensée
PARTOUT EN FRANCE

